Cortinarius radicatoviolaceus Henry

Jacques GANE 6, rue des jardins sous la fontaine F-57950 Montigny les Metz

<u>Résumé</u>: l'auteur décrit une espèce de cortinaire rare, trouvé en région Wallonne <u>Summary</u>: the author describes a variety of cortinarius found in the Wallonia region.

Mots-Clés: Basidiomycota, Cortinarius, Dermocybe, Sericeocybe, Alboviolaceus, Radicatoviolaceus

Récoltés le 28/08/2008 par mon ami André Février, aux Journées Mycologiques d'été 2008, de Neufchâteau (B), exsic. JGa 0807.

Description macroscopique

Chapeau : 50 mm, convexe campanulé, mamelon obtus ± saillant, marge infléchie se relevant, incisée ; revêtement quelque peu hygrophane, d'un gris violacé [RVB100/75/60] à un beige sale [RVB 190/155/150].

Lames: 10 mm, larges, arrondies au pied, sécédentes, fauves [RVB125/60/35■], arête ± entière pâle [RVB250/190/180■]

Stipe : 100 x 10 mm, subégal, un peu élargi au sommet, courbé à la base, atténué-radicant dans la moitié inférieure, bleu pâle [RVB155/165/220], rayé de bleu ± lilas [RVB110/95/150] sur la moitié supérieure, peu à pas de cortine.

Chair : épaisse au centre, blanchâtre [RVB220/200/210], mince au bord du chapeau, rayé de brun lilas [RVB105/40/60] dans le pied bleu pâle [RVB160/160/210] en bas, odeur non perçue.

Chimie: chair + G ++.

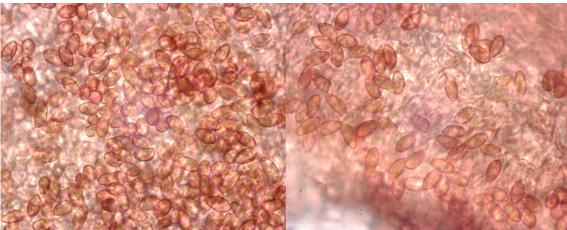
Habitat : bois mêlés, feuillus conifères.

Étude Microscopique

Exsiccata JGa 0807:

Spores: étroitement elliptiques à subamygdaliformes, parfois fusiformes, ornementation fine, ponctuée.

Mesurant 8,5-10,5 (11,5) x 4,5-5,5 (6) μ m, Q = 1,9, 8-11 x 4,5-6 μ



Mesures effectuées avec le logiciel PIXIMÈTRE de Alain HENRIOT et J.L. CHEYPE.

(8,3) 8,7 - 10,7 (11,6) x (4,3) 4,7 - 5,6 (5,8) μm Q = (1,5) 1,7 - 2,1 (2,5) ; N = 56

Me = $9.5 \times 5.1 \mu m$; Qe = 1.9

7,9 [9,3; 9,8] 11,2 x 4,4 [5; 5,2] 5,8 μ m Q = 1,5 [1,8; 1,9] 2,2; N = 56; C = 95% Me = 9,5 x 5,1 μ m; Qe = 1,9

Arête et Cuticule: non faite

Observations et conclusions

Henry, 1981, SMF 97-3: 173

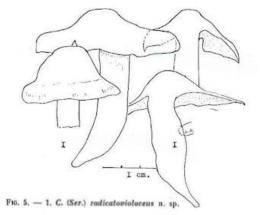
C. (Sericeocybe) radicatoviolaceus n. sp. (*).

Espèce rappelant par sa couleur C. alboviolaceus et C. argentatus mais dont le stipe est atténué-pointu-radicant et nu. Le chapeau est par surcroît très hygrophane.

Chapeau (5-10 cm), très hygrophane au bord, campanule-convexe à convexe-plan, mais surmonté d'un large dôme (surtout dans la jeunesse), séparé des bords par une zone déprimée circulaire. De ce fait, la zone marginale est assez étroite chez les jeunes spécimens. Bosse hémisphérique à subhémisphérique de 35 à 53 cm de base. Marge d'abord fortement infléchie puis droite, flexueuse, incisée-lobée chez l'adulte ; entièrement translucide jusqu'au dôme charnu. Marginelle redressée et crénelée à la fin. Cuticule d'abord couverte d'un voile soyeux, blanchâtre, fibrilleux-argenté; passant au gris-incarnat ou grisblanchâtre lavé de beige-incarnat très pâle, un peu rosé, teinte qui envahit le chapeau de plus en plus au détriment de la partie marginale brun d'ombre par imbibition. La teinte finale après déshydratation est soit crème-incarnat soit crème-ocracé très pâle.

Lamelles (6-10 mm) peu ventrues ou non ventrues, moyennement serrées (L = 60), froissées vers le pied, adnées à émarginées-adnées, un peu uncinées, chamois-argilacé à cannelle pâle, ne paraissant pas lilacines, finalement fauve-nankin, avec l'arête remarquablement créneléeserrulée et plus pâle (blanchâtre).

Pied (7 cm/1-2 cm au sommet), un peu dilaté en haut, subégal dans sa moitié supérieure, recourbé à la base, et remarquablement atténué-



fusoïde-pointu-radicant dans sa moitié inférieure, finement fibrilleux, blanchissant, violacé au sommet, nu. Cortine évanescente. Chair (0,7-1 cm au centre ; très mince (1 mm au bord), molle, gris-hyalin puis blanche, douce, inodore, généralement entière.

Spores globuleuses-ovoïdes, ovoïdes à ellipsoïdes-ovoïdes à verrues relativement assez grosses, (7,6/5-5,9 ou 8,3-8,7/5,2 ou 8,7/5-5,8 ou 10,5/6,1 µm). Basides 4-sp. (32-37/7-7,5 µm). Cellules stériles (18- 25/6,5 µm), claviformes, en palissade. Arête homomorphe à éléments bien émergents. Médiostrate régulier à hyphes bouclées de 65/5-6 ou 51/9-11 où 88-94/7-9 ou 44-65-72-80/14-15 μm). Épicutis à hyphes grêles bouclées, entremêlées, contournées ou en faisceaux avec des art. term, et interm. de x 3,5-4,3 µm. Art. proxim. x 7-9 µm. Cuticule filamenteuse à hyphes bouclées, de 4-15 μm en segments de 51/11 ou 72/11-12 μm par ex. Hyphes du pied jusqu'à 15 μm.

Par petits groupes (2-3 ex.) sous hêtres et chênes, dans les endroits un peu humides. Forêt domaniale de Semonches, en sept. 1976. Hry legs. Holot, n" 707,12 in herb. cous.

(*) N.B. — Cette espèce est charnue au centre et très hygrophane autour du dôme central. Elle s'apparente donc aux hydrocybes. Mais les caractères fibrilleux-argenté du chapeau, la teinte violacée du sommet du stipe, et même la couleur de la cuticule qui rappelle celle de C. argentatus ou celle de C. alboviolaceus sur son déclin nous incitent à ne pas la séparer du groupe des Alboviolacei.

Bibliographie:

Bidaud & al., 2002, Atl. des Cort. XII, Pl. 363, Fiche 548bis et Livret : 632 (n), 633 fig.3 F (sp.), 638 (clé), Cort. (Subg. Dermoc.- Sect. Sericeocybe - Série Alboviolaceus - St. Radicatoviolaceus) radicatoviolaceus

Bon, 1991, DM XXI-81: 50, C. radicatoviolaceus

Henry, 1981, SMF 97-3: 173 (d), 174 (DL, T), cortinarius (Sericeoc.) radicatoviolaceus (basiony-

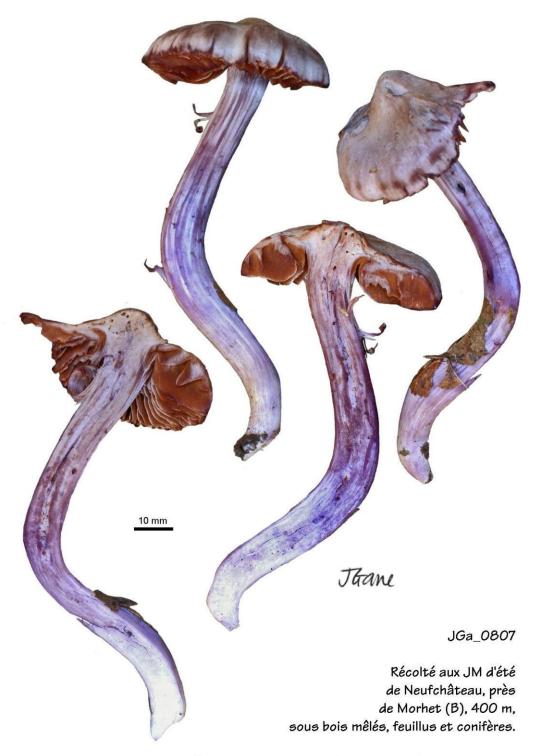
Tartarat, 1988, Fl. an. Cort.: 171, C. (Tel.) radicatoviolaceus

Cailleux A., Code des Couleurs des Sols, édit. Boubée (Cail.).

RVB, Code des Couleurs numériques Rouge-Vert-Bleu (RVB).

Séguy, Code Universel des Couleurs, Éditions Lechevalier (Ség.).

Henriot A., Piximètre, Logiciel de mesure de dimensions sur images, ach.log.free.fr/piximètre.



Cortinarius radicatoviolaceus Henry